

Département
de Sère



Arrondissement de
St Marcelin

Commune de
Stary



Aggrandissement
de l'Eglise, &
Construction d'un
Clocher

Département de Sère
de la Commune de Stary, & Construction d'un Clocher.

L'Eglise de la Commune de Stary, est de trop faible dimension pour contenir la
population, Elle sera allongée de quatre mètres.

Le Chœur existant menant ruine, & par cet agrandissement il sera transporté de
quatre mètres plus en avant; Il sera de la même forme que celui existant, il formera
une demi-circulaire, & sera couvert d'une coupole qui s'appuiera sur la toiture,
la toiture présentera trois arcs en arc, qui iront aboutir à une rosace qui
sera placée au centre de la demi-circulaire.

Les matériaux de l'ancien Chœur serviront à la construction du nouveau &
le Clocher qui sera construit en moellons, dans l'angle formé par la sacristie et
l'agrandissement à construire, la hauteur à partir du sol jusqu'au retrait du cordon
comprix, sera de 10 mètres 20 centimètres, la lanterne aura 3 mètres 85 cent. en hauteur
jusqu'au toit, la dimension intérieure dans la lanterne sera de trois mètres; le toit
aura une pente de 45 degrés, couvert en tuiles à crochets, sur un couchis en litage de
3 centimètres d'épaisseur, les angles du Clocher seront en tuf provenant de la commune,
la fenêtre en bas du Clocher sera en briques pleines, & les quatre de la lanterne
seront en briques ordinaires de Garamagny, l'épaisseur des murs sera de 24 pouces dans les
détails ci-après & dans le plan.

La petite porte existante sera remplacée conformément au plan, les deux
fenêtres du Chœur seront remplacées au nouveau avec leurs fermetures.

Les matériaux manquants seront fournis par la commune, les briques du
carrelage du Chœur à démolir seront employées au retrait du mur du Clocher
formant le cordon, & le surplus des fenêtres de la lanterne du Clocher, les briques
manquantes seront fournies par M. le Maire.

Détail Estimatif.

Fouilles de terre

1854